



Compte-rendu de la rencontre du 03 juin 2019 avec le SIAHVY, les Élus, et les Administratifs de Bures sur Yvette, Gif sur Yvette, et Gometz le Châtel

Participants	<p>SIAHVY :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel Barret, Président du SIAHVY, - Monsieur François Vivien, Directeur Général du SIAHVY. <p>Bures sur Yvette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jean-François Vigier, Maire de Bures sur Yvette, - Madame Anne Bodin, Maire-adjoint et Vice-Présidente du SIAHVY, - Monsieur Fabrice Serris, Directeur des Services Techniques, <p>Gif sur Yvette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel BARRET, Maire Adjoint, Président du SIAHVY, - Monsieur Jean-Luc VALENTIN, Conseiller délégué, chargé de mission au patrimoine et aux travaux. Commission d'appel d'offres, SIAHVY. <p>Gometz le Châtel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Lucie Sellem, Maire de Gometz-le-Châtel, - Madame Monique Darmon, Maire-adjoint Social, cadre de vie, économie locale, SIAHVY. <p>VYF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danielle Farret, Danielle Courteau, André Loie, Antoine Sotty. 	<p>Lieu :</p> <p>SIAHVY</p>
---------------------	---	------------------------------------

Cette rencontre a été organisée par le SIAHVY conjointement avec Monsieur Vigier, suite à la réunion tenue le 08 avril dernier, organisée par Monsieur Vigier et les Élus des trois communes Bures, Gometz-le-Châtel, Gif-sur-Yvette, Monsieur Vivien Directeur du SIAHVY et les membres du bureau de VYF.

Objet de la rencontre :

Elle avait pour but la présentation par le SIAHVY des mesures des inspections ITV faites sur le collecteur intercommunal du Vaularon aux mois de juillet et août 2018 et une proposition de travaux correcteurs si besoin.

Déroulement de la rencontre :

- 1) Introduction explicative par JF Vigier, D Farret, M Barret : constat de plus en plus fréquent de saturation de l'assainissement (eaux usées) lors d'événements climatiques (orages), donc présence grandement anormale d'eau pluviale ou de ruissellement lors de ces événements dans ce réseau, ceci malgré les actions de corrections effectuées dans le cadre du Contrat de Bassin de 2012-2016 sur les trois communes.

Les dysfonctionnements ont été confirmés (post étude SUEZ/SIAHVY de 2008 et 2012) lors de la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de 2015 sur le bassin versant : Gometz-le-Châtel, Gif /Chevry, Bures sur Yvette (voir carte en annexe).

En complément devant les plaintes des riverains subissant les débordements des effluents, et les pollutions récurrentes du Vaularon, une recherche de dysfonctionnements physiques du réseau Intercommunal, par inspection caméra (ITV) a été réalisée par SUEZ fermier du SIAHVY en

juillet et août 2018, dont les membres présents attendent les résultats.

- 2) **Rappel préalable de l'avancement des actions et de l'état des lieux par chaque commune** (sur la base du SDA de 2015) : un point rapide est fait par chacune des trois communes par rapport au programmes élaborés par chacune d'entre elles dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de 2015.

3) **Résultats de l'étude ITV**

Monsieur Vivien indique qu'il n'est **pas encore en mesure de présenter les résultats de l'étude ITV**, et que les observations faites demandent un travail d'analyse car les données fournies par SUEZ sont brutes. Il faudra ensuite définir les priorités en termes de programme d'actions. Il fait état par ailleurs de mesures par capteurs faites au début de cette année, dont les membres présents n'ont pas les résultats.

Après une discussion très participative, prenant en compte **l'urgence du sujet**, Monsieur Vivien propose, en faisant appel si nécessaire à un renfort externe compte tenu de la charge actuelle de travail du SIAHVY, la présentation rapide des observations ITV et d'un programme d'actions.

Une date est prise en séance pour cette présentation qui aura lieu le **11 juillet prochain à 9h au SIAHVY**. Il sera demandé (SIAHVY) à Madame Delestre de la CPS de participer à cette réunion puisqu'au 1^{er} janvier 2020 la compétence assainissement communale sera confiée à la CPS.

4) **Discussion :**

La discussion qui s'en suit fait apparaître les points suivants :

- Accord sur le fait que les débordements sont constatés lors d'événements climatiques importants et qu'il faut rechercher d'où viennent ces arrivées brutales d'eaux claires. (pose de capteurs sur les branchements d'arrivées des communes).
- L'étude SDA de 2015 ne comportait pas d'observations « à chaud » lors d'événements climatiques exceptionnels tels que ceux que l'on voit malheureusement de plus en plus fréquemment : ne faudrait-il pas disposer d'observations en cas d'orages permettant de quantifier le phénomène, constituant un premier pas dans la recherche de l'origine. Les capteurs positionnés actuellement sur l'intercommunal ne peuvent-ils pas déjà fournir des informations précieuses sur la « rapidité » et la « fréquence » de montée en charge du réseau au moins en ces points d'observations ? Il faut rappeler que les arrivées sont de deux ordres : mauvais branchements eaux usées et eaux pluviales (contrôles de conformités faits sur chaque commune mais *quid* de la réalisation des travaux ?) et arrivées des eaux claires météoriques de manière parasitaire si défaut des réseaux.
- Monsieur Vivien confirme que la présentation de juillet ne réglera pas entièrement le problème, que tout ne dépend pas de l'Intercommunal qui n'est que le récepteur des eaux des réseaux communaux, et qu'un programme commun avec les communes devra être fait. L'urgence pour juillet est de déterminer les actions rapides pouvant être engagées dès l'année 2019 (cf NB ci-dessous).
- Monsieur Vivien émet l'idée du montage d'un véritable programme « collectif » de traitement des non conformités dans le domaine privé, assorti éventuellement d'incitations financières. Il convient par ailleurs pour chaque commune de relancer un programme de surveillance dès travaux après contrôles.

NB (hors réunion) de VYF :

- *Le premier compte rendu du Comité de Pilotage du SDA2015 comporte une analyse des points de dysfonctionnements sur l'ensemble des réseaux intercommunal et communaux du bassin versant du Vaularon, ainsi que des observations par ITV et campagnes de mesures par capteurs faites par SUEZ dans le cadre du SDA. Les mesures ITV du SIAHVY complèteraient donc ces premières observations.*
- *L'étude locale « Frileuse » de SAFEGE faite en septembre 2018 sur le ruissellement ne pourrait elle pas être utile pour l'appréciation de l'impact en termes de hauteurs d'eau dans les collecteurs de la pluviométrie analysée sur une mois.*

Conclusion :

L'objectif de la rencontre n'est pas atteint, mais point positif, une volonté de travail en commun s'affiche : communes, association et SIAHVY, reste à inclure la CPS.

Le 11 juillet, le SIAHVY restituera les résultats de l'ITV, les Élus apporteront le bilan des actions de corrections des 10 dernières années sur les réseaux défectueux dans leur commune respective .

VYF remercie les décideurs pour leur présence et rappelle l'obligation de résultat

- dans la lutte contre les pollutions environnementales,
- chez les riverains qui subissent depuis trop longtemps cet état de fait.

Annexes

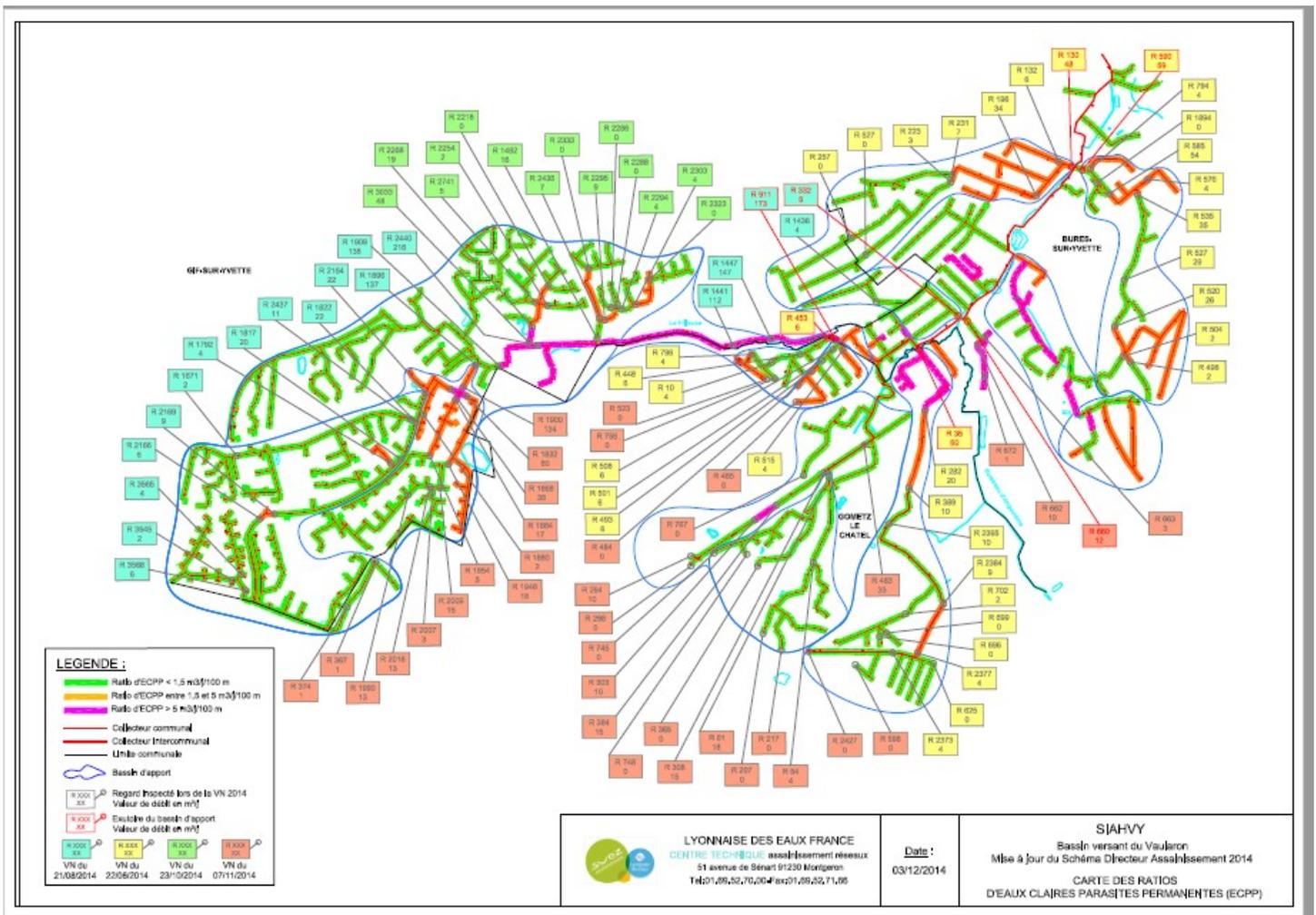


Schéma Directeur d'Assainissement 2015

Enquêtes de conformités

280 enquêtes réalisées à ce jour.

56% de non-conformités en eaux pluviales

Surface active estimée raccordée ≈ 1,67 ha

	BURES SUR YVETTE	GIF SUR YVETTE	GOMETZ LE CHATEL	TOTAL
CONFORME EP	33	98	30	161
NON CONFORME EP	28	63	28	119
TOTAL CONTROLES	61	161	58	280
Equivalents ha	0,42	0,95	0,42	1,79

Bilan à l'échelle du bassin versant Vaularon :

	BURES SUR YVETTE	GIF SUR YVETTE	GOMETZ LE CHATEL	TOTAL
Branchements nb	1840	1612	976	4428
CONFORME EP	421	1424	580	2425
NON CONFORME EP	65	91	54	202
TOTAL CONTROLES	486	1515	634	2610
Taux de non-conformité EP	13%	6%	9%	8%
Equivalents ha	0,97	1,36	0,81	3,15

Environ 60% des branchements du BV ont été contrôlés